

**Guide méthodologique**

**Modèle d’état « Contenu de la remise » (RP.03.02 et RP.03.03)**

Cette section concerne les déclarations annuelles demandées aux ORPS dans leur ensemble.

Lorsqu’une justification spéciale est requise, celle-ci n’est pas à présenter dans le modèle de déclaration, mais doit être incluse en annexe du rapport régulier au contrôleur.

**RP.03.02 – Éléments de hors bilan – Liste des garanties illimitées et limitées reçues par l’ORPS**

**Observations générales**

Cette section concerne la déclaration annuelle demandée aux ORPS.

On entend par «garantie illimitée» une garantie d’un montant illimité, qu’elle soit à échéance fixe ou indéterminée.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **ÉLÉMENT À DÉCLARER** | **INSTRUCTIONS** |
| C0010 | Code de la garantie | Indiquer le code de la garantie reçue. Ce numéro, attribué par le FRPS, doit être unique et rester constant dans le temps. Il ne peut pas être réutilisé pour d’autres garanties. |
| C011 | Type d’engagement donné | Choisir impérativement l’une des options suivantes  1 – avals, cautions, garanties  2 – actifs avec engagement de revente  3 – Autres engagements sur actifs ou revenus  4 – Autres engagements donnés |
| C0021 | Nom de la contrepartie | Indiquer le nom de la contrepartie |
| C0031 | Code d’identification de la contrepartie | Indiquer le code d’identification de la contrepartie en utilisant l’identifiant d’entité juridique (LEI) s’il existe.  S’il n’existe pas, ne rien déclarer pour cet élément. |
| C0041 | Type de code d’identification de la contrepartie | Identifier le code utilisé pour le «code d’identification de la contrepartie». Choisir impérativement l’une des options suivantes: 1 – LEI  9 – Aucun |
| C0051 | Contrepartie appartenant au même groupe | Indiquer si la contrepartie appartient au même groupe que l’ORPS. Choisir impérativement l’une des options suivantes: 1 – Appartient au même groupe 2 – N’appartient pas au même groupe |
| C0060 | Événement(s) déclencheur(s) de la garantie | Identifier l’événement déclencheur. Choisir impérativement l’une des options suivantes: 1 – Faillite, événement de crédit ISDA (International Swaps and Derivatives Association) 2 – Dégradation de la note attribuée par une agence de notation 3 – Chute du ratio de couverture de l’exigence de capital au-dessous d’un certain seuil, mais supérieur à 100 %  6 – Non-respect de l’exigence de capital 7 – Non-paiement d’une obligation contractuelle 8 – Fraude 9 – Non-respect d’une obligation contractuelle liée à la cession d’actifs 10 – Non-respect d’une obligation contractuelle liée à l’acquisition d’actifs 0 – Autre |
| C0070 | Événement déclencheur spécifique | Décrire l’événement déclencheur si l’ORPS a sélectionné «0 – Autre» pour C0060 «Événement(s) déclencheur(s) de la garantie». |
| C0080 | Date de prise d’effet de la garantie | Indiquer le code ISO 8601 (aaaa-mm-jj) de la date de prise d’effet de la couverture du contrat. |
| C0101 | Montant de la garantie | Indiquer le montant de la garantie (valeur alphanumérique). Si la garantie est illimitée, indiquer « 000 ». |

**RP.03.03 – Éléments de hors bilan – Liste des garanties illimitées et limitées données par l’ORPS**

**Observations générales**

Cette section concerne la déclaration annuelle demandée aux ORPS.

On entend par «garantie illimitée» une garantie d’un montant illimité, qu’elle soit à échéance fixe ou indéterminée.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **ÉLÉMENT À DÉCLARER** | **INSTRUCTIONS** |
| C0010 | Code de la garantie | Indiquer le code de la garantie fournie. Ce numéro, attribué par l’ORPS, doit être unique et rester constant dans le temps. Il ne peut pas être réutilisé pour d’autres garanties. |
| C011 | Type d’engagement reçu | Choisir impérativement l’une des options suivantes  1 – avals, cautions, garanties  2 – actifs avec engagement de revente  3 – Autres engagements sur actifs ou revenus  4 – Autres engagements donnés |
| C0021 | Nom de la contrepartie | Indiquer le nom de la contrepartie. |
| C0031 | Code d’identification de la contrepartie | Indiquer le code d’identification de la contrepartie en utilisant l’identifiant d’entité juridique (LEI) s’il existe.  S’il n’existe pas, ne rien déclarer pour cet élément. |
| C0041 | Type de code d’identification de la contrepartie | Identifier le code utilisé pour le «code d’identification de la contrepartie». Choisir impérativement l’une des options suivantes: 1 – LEI  9 – Aucun |
| C0051 | Contrepartie appartenant au même groupe | Indiquer si la contrepartie appartient au même groupe que l’ORPS. Choisir impérativement l’une des options suivantes: 1 – Appartient au même groupe 2 – N’appartient pas au même groupe |
| C0060 | Événement(s) déclencheur (s) de la garantie | Indiquer l’événement déclencheur. Choisir impérativement l’une des options suivantes:  1 – Faillite (événement de crédit ISDA) 2 – Dégradation de la note attribuée par une agence de notation 3 – Chute du ratio de couverture de l’exigence de capital au-dessous d’un certain seuil, mais supérieur à 100 % 5 – Non-respect de l’exigence de capital  7 – Non-paiement d’une obligation contractuelle 8 – Fraude 9 – Non-respect d’une obligation contractuelle liée à la cession d’actifs 10 – Non-respect d’une obligation contractuelle liée à l’acquisition d’actifs 0 – Autre |
| C0070 | Événement déclencheur spécifique | Décrire l’événement déclencheur si l’ORPS a sélectionné «0 – Autre» pour C0060 «Événement(s) déclencheur(s) de la garantie». |
| C0080 | Date de prise d’effet de la garantie | Indiquer le code ISO 8601 (aaaa-mm-jj) de la date de prise d’effet de la couverture du contrat. |
| C0101 | Montant de la garantie | Indiquer le montant de la garantie (valeur alphanumérique). Si la garantie est illimitée, indiquer « 000 ». |



